

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 28 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, à la suite de la convocation faite le 20 septembre 2017, et affichée à la porte de la Mairie.

Présents : Mme LEKIEN - DEBERT D. - Mme DESREUMAUX - DEMURU S. - M. JOURDAN PH. - M. BALLOY D. - Mme DESTAEBEL P. - M. CROS JY. - Mme TRINEZ - VARLET P. - M. DELOBEL B. - M. PENET B. - Mme RODRIGUES DE JESUS BAPTISTA M. - Mme DEVOS - MERCIER V. - Mme ULRICH - GRACIENT I. - M. BAILLION O. - M. SAVAETE G. - Mme VANDEVELDE - HOYEZ V. - Mme COURION M. - M. PLATTEEUW R. - Mme LEGRAND CH. - M. VANBENEDEN PH. - M. LOMBART F. - Mme BEE C. - M. PETIT PH.

Absents excusés : Mme CAMBIER - DELEPINE V. (pouvoir à Mme DESREUMAUX - DEMURU S.) - M. ARDUIN E. (pouvoir à M. BALLOY D.) - Mme BORIE - LARDIER C. (pouvoir à Mme TRINEZ - VARLET P.) - M. CATTEZ A. (pouvoir à Mme ULRICH - GRACIENT I.) - M. WAETERLOOS F. (pouvoir à Mme LEGRAND CH.) - Mme DERUYFFELAERE - DELGUTTE CH. (pouvoir à Mme LEKIEN - DEBERT D.).

Absents : M. LEMAIRE G.

Secrétaire de séance : M. PLATTEEUW R.

Nombre de Conseillers en exercice : 29 /Présents : 22 /Votants : 28

Objet : **Webenchères**

Madame le maire explique que la commune possède un stock de biens qui ont une technologie dépassée. Il est proposé de vendre ces biens aux enchères sur Internet via "Webenchères" à compter du 15 octobre 2017.

Webenchères est un site Internet réservé aux établissements publics et aux collectivités territoriales, leur permettant de mettre en vente leur matériel d'occasion aux enchères. Chaque collectivité possède sa propre vitrine accessible depuis le portail de la ville via un lien. La commune est aussi visible sur le portail national de Webenchères qui centralise l'ensemble des partenaires vendeurs. Toute personne peut acheter sur ce site.

Il est proposé de vendre 3 anciennes tables du conseil municipal au prix de 50€ la table.

En ayant délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité sans abstention, d'adopter cette proposition.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Les membres ont signé au registre,
Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le 10 octobre 2017
et de la publication le
11 octobre 2017
Le Maire,

Danièle LEKIEN

Le Maire,

Danièle LEKIEN